



SAGE
Bas-Dauphiné
Plaine de Valence

- Commission Locale de l'Eau

Hôtel du Département de la Drôme – 9 janvier 2018

- L A
D R O
M E – LE DÉPARTEMENT

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



- 1. Un changement de trajectoire dans l'élaboration du SAGE**
- 2. L'identification des zones à protéger pour l'eau potable, ZSE et ZSNEA ... et les niveaux de précaution recommandés selon les zones**
- 3. L'émergence d'un consensus autour d'un scénario cible qui préfigure la stratégie du SAGE**



1. Validation du compte-rendu de la réunion de la CLE du 20 juin 2017
2. Modification du Bureau suite à l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2017 modifiant la composition de la CLE
3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'Alimentation en eau potable
4. Elaboration du SAGE
5. Calendrier 2018-2019 et ouverture des inscriptions aux ateliers de rédaction du SAGE
6. Questions diverses



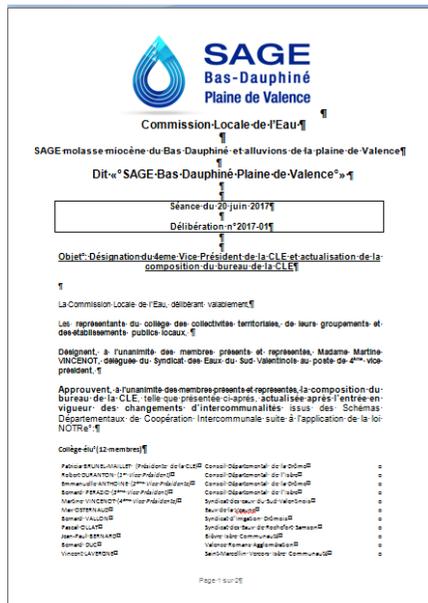
SAGE
Bas-Dauphiné
Plaine de Valence

1. Validation du compte-rendu de la réunion de la CLE d 20 juin 2017

Délibération de la CLE Approbation du compte-rendu

2. Modification du Bureau suite à l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2017 modifiant la composition de la CLE

➤ Remplacement de Mme Anthoine par M Chaléon



Délibération de la CLE Modification de la composition du Bureau



SAGE
Bas-Dauphiné
Plaine de Valence

3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Principaux enseignements de l'étude



Les chiffres clés à l'échelle du territoire du SAGE :

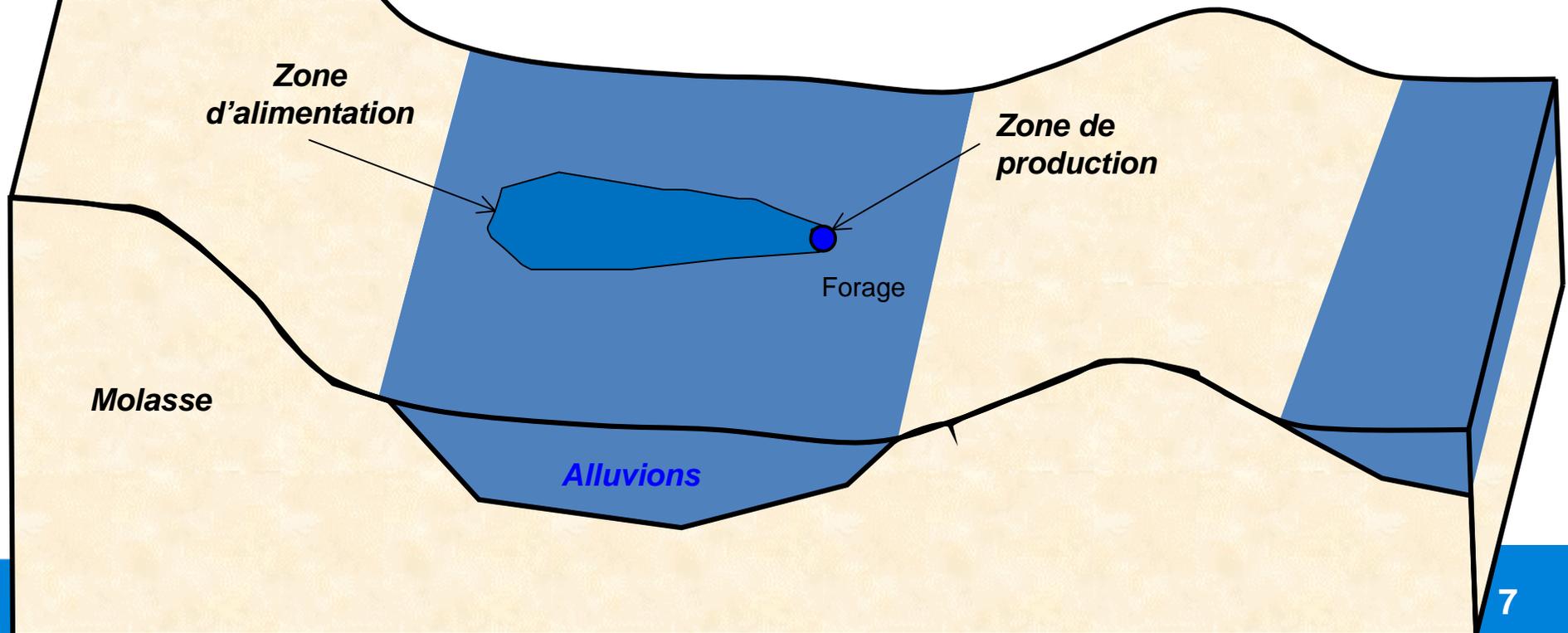
- 1- Volumes distribués en 2014 tout aquifère : **27.5 millions de m³**
- 2- Consommation moyenne : **151 l/j/hab**
- 3- Evolution de la population entre 2013 et 2040 : **+19%**
- 4- **Création de plusieurs scénarios** (démographie, rendement, consommation et climat) pour 2020, 2030 et 2040 :
=> Cas pessimiste : augmentation de la production à 2040 : **+ 35%**

3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

1- **ZSE = Ouvrages AEP actuellement exploités** ayant une bonne capacité de production avec une eau de bonne qualité = **Zone production + zone d'alimentation**

2- Choix parmi 78 ouvrages AEP, à partir des : volumes prélevés, capacité de production, qualité, besoins futur

3- **Définition de 23 ZSE** : 11 molasse + 11 alluvions + 1 calcaire

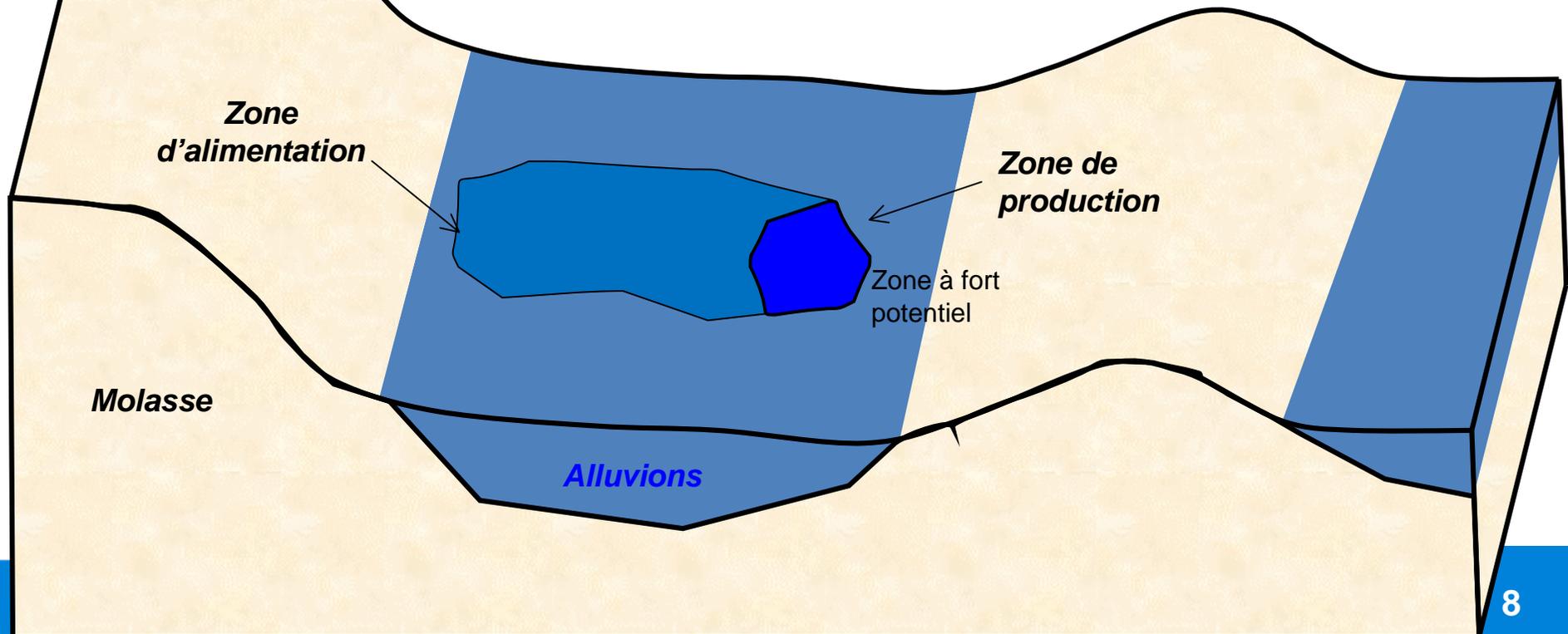


3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

1- **ZSNEA** : Zone à fort potentiel actuellement non exploitées pour une exploitation eau potable = **Zone production + zone d'alimentation**

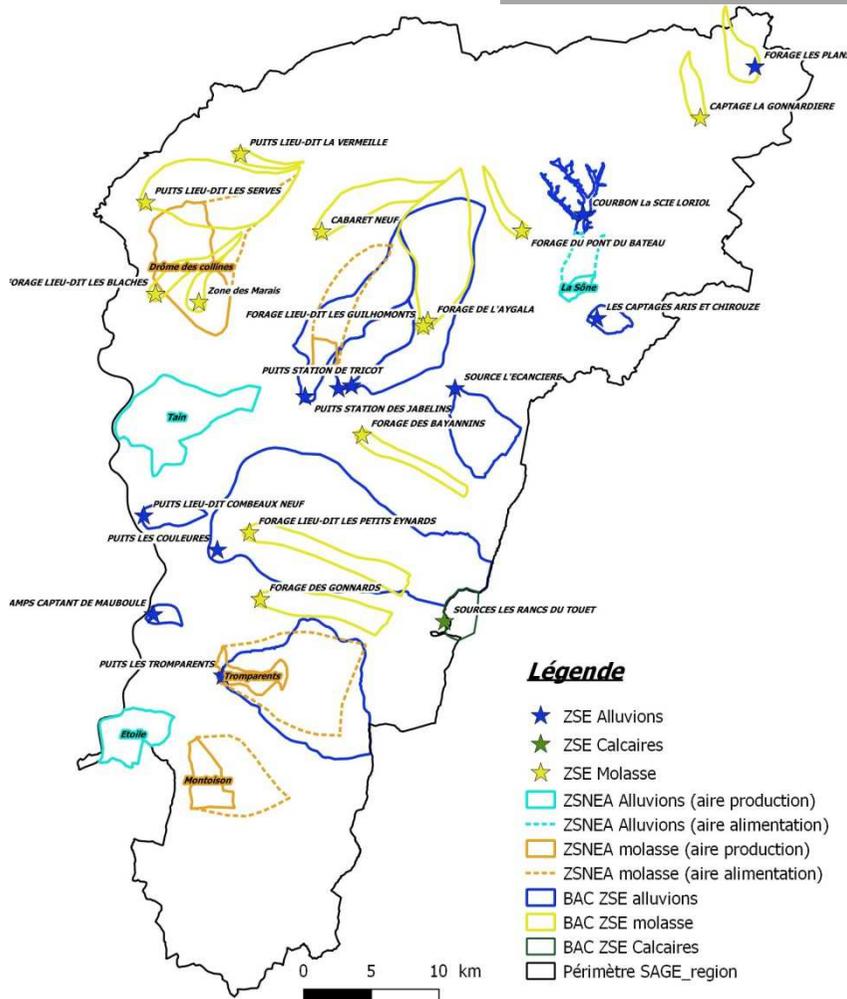
2- Choix à partir des : productivités, qualité, besoins futur et occupation des sols

3- **Définition de 7 ZSNEA** : 4 molasse + 3 alluvions



3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Délimitation des Zones de Sauvegarde



Les ZSE :

- 11 Molasse
- 11 Alluvions
- 1 calcaires

Les ZSNEA :

- 3 alluvions
- 4 Molasse

=> Création de fiches synthétiques :

- Caractéristiques géologiques, hydrogéologiques, réglementaires, besoins actuels et futurs..
- Accompagnées d'une cartographie (vulnérabilités et sensibilités notamment)



3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Délimitation des Zones de Sauvegarde

Exemple de fiche ZSNEA

ZSNEA – Etoile sur Rhône

Département : Drôme
Surface zone production : 8.4 km²
Surface zone recharge : 20.5 km²
Qualité des données : Bonne

Masse d'eau : FRDG381 – Alluvions du Rhône du confluent de l'Isère au défilé de Donzère

Communes : Etoile sur Rhône

Géologie :

Elle est constituée par des alluvions quaternaires, déposées par le Rhône et reposant sur un substratum pliocène composé par des argiles bleues avec quelques passages localisés sableux. Ces argiles ont été reconnues sur plusieurs ouvrages sur plus de 15m d'épaisseur. Les alluvions sont hétérogènes et composées par un mélange variable de graviers, sables et galets, sur une épaisseur comprise entre 10 et 18m.

Nature des sols :

Au droit du secteur, une couche de terre végétale limono-argileuse avec quelques galets surmonte directement sur les alluvions. L'épaisseur de ce niveau est comprise entre quelques dizaines de centimètres jusqu'à plusieurs mètres. C'est dans ce secteur que la protection naturelle vis-à-vis des pollutions de surface sera optimale.

Hydrogéologie :

Alimentation et piézométrie :

Le sens d'écoulement de la nappe est globalement Sud Est – Nord Ouest, sans apport du Rhône vers la nappe alluviale. Le gradient hydraulique moyen de 3mm/m. L'alimentation et la recharge de l'aquifère s'opèrent par les zones d'affleurement des alluvions par les précipitations efficaces, à savoir sur le secteur situé entre le Rhône à l'Ouest et les collines molassiques à l'Est au niveau du Bourg d'Etoile sur Rhône.

Caractéristiques hydrodynamiques :

Perméabilité : $1 \cdot 10^{-3} \text{ m}^2/\text{s}$
Transmissivité : $1 \cdot 10^{-2} \text{ m/s}$
Épaisseur de la tranche d'eau : entre 10 et 15m environ

Qualité d'eau :

L'eau souterraine présente une bonne qualité pour les paramètres analysés et connus sur le secteur. Il s'agit d'une eau bicarbonatée calcique avec une teneur en nitrates proche de 25mg/l et pouvant atteindre sur certains sites 45 mg/l. Les molécules pesticides sont peu ou pas détectées.

Relations éventuelles avec d'autres aquifères :

De part la présence d'une importante couche d'argile présente directement sous les alluvions, il n'existe probablement pas de recharge des alluvions par drainage. Toutefois, les teneurs élevées en magnésium des alluvions pourraient être induites par une recharge latérale par la molasse à l'Est sur secteur. Il n'existe néanmoins pas d'information sur ces échanges possibles.

Relations éventuelles avec les cours d'eau : Les cours d'eau principaux sont le Rhône, la Véore et l'Ozon. Le Rhône ne participerait donc pas à l'alimentation de sa nappe d'accompagnement mais aurait plus un rôle de drain. La Véore et l'Ozon se trouvent en position perchée au dessus de la nappe et présentent des comportements différents avec la Véore qui conservent un débit régulier le long de son linéaire, sans lien avec la nappe alluviale, contrairement à l'Ozon qui aurait tendance à sa perdre dans les alluvions.

Usage AEP possible :

- UGE proche : SIESV et Livron sur Drôme située en dehors du périmètre du SAGE
- Profondeur estimative du futur captage : 20m maximum
- Débit envisageable sur un forage en m³/h : 100 à 200 m³/h
- Prélèvement total envisageable sur un forage en m³/an : entre 800 000 et 1 700 000

Prélèvements en 2014 :

Usage	Agricole			AEP			Industriel		
	Q	M	S	Q	M	A	Q	M	S
Volume (milliers de m ³)	291	0	12	0	0	0	0	0	0
Nbr ouvrages	17	0	1	0	0	0	0	0	0

Besoins futurs du SIESV :

- Evolution de la population à 2040 : +17%
- Prélèvements totaux de l'UGE en 2014 en m³ : 2 848 340
- Prélèvements totaux de l'UGE en 2040 en m³ : 3 607 067 (+ 28% par rapport à 2014)
- Projets futurs : Nature du projet ou interconnexion possible (Concertation)

Réglementation :

- SCOT : ROVALTAIN
- Autres : Zone vulnérable nitrates, Zone de Répartition des Eaux BV Véore - Barberolle

Vulnérabilité intrinsèque :

Indice	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Surface km ²	0	0	1.75	3.8	2.85
%	0	0	20.8	45.3	33.9

Activités de surface :

- Occupation des sols :

Type	Urbain	Agricole	Bois/prairie
Surface km ²	0.135	8.25	0.015
%	1.6	98.2	0.2
- Rejets industriels : 0
- Sites et sols pollués : 0
- ICPE : 3
- STEP : 0
- Carrières : 0
- Espace naturels : ZNIEFF 1 et 2 et Natura 2000 SIC

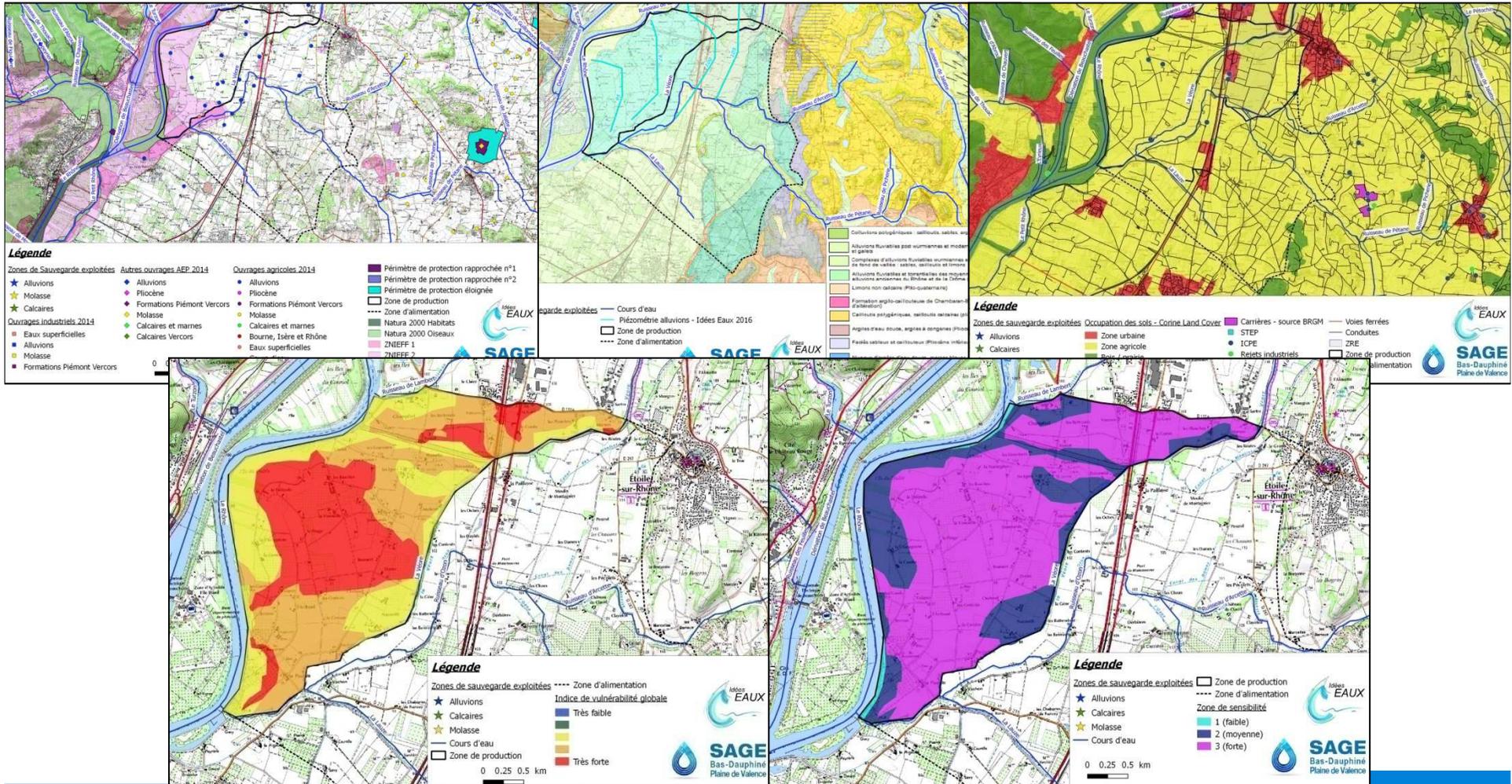
Zones potentiellement sensibles :

Indice	Faible	Moyen	Fort
Surface km ²	0.1	2.3	6.0
%	1	31	68



3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Délimitation des Zones de Sauvegarde



3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Stratégies d'intervention

➤ Pourquoi une stratégie d'intervention ?

Identifier des mesures pertinentes pour protéger et préserver durablement les ressources stratégiques – en s'inspirant des pratiques existantes sur le territoire ou les territoires voisins

Contribuer à l'élaboration du SAGE via l'identification des actions à cibler sur les zones de sauvegarde (ou une partie des zones de sauvegarde)



La stratégie d'intervention sur les Zones de Sauvegarde fait des propositions. Ce n'est pas un document opposable aux tiers, il n'a pas une portée réglementaire.

3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Stratégies d'intervention

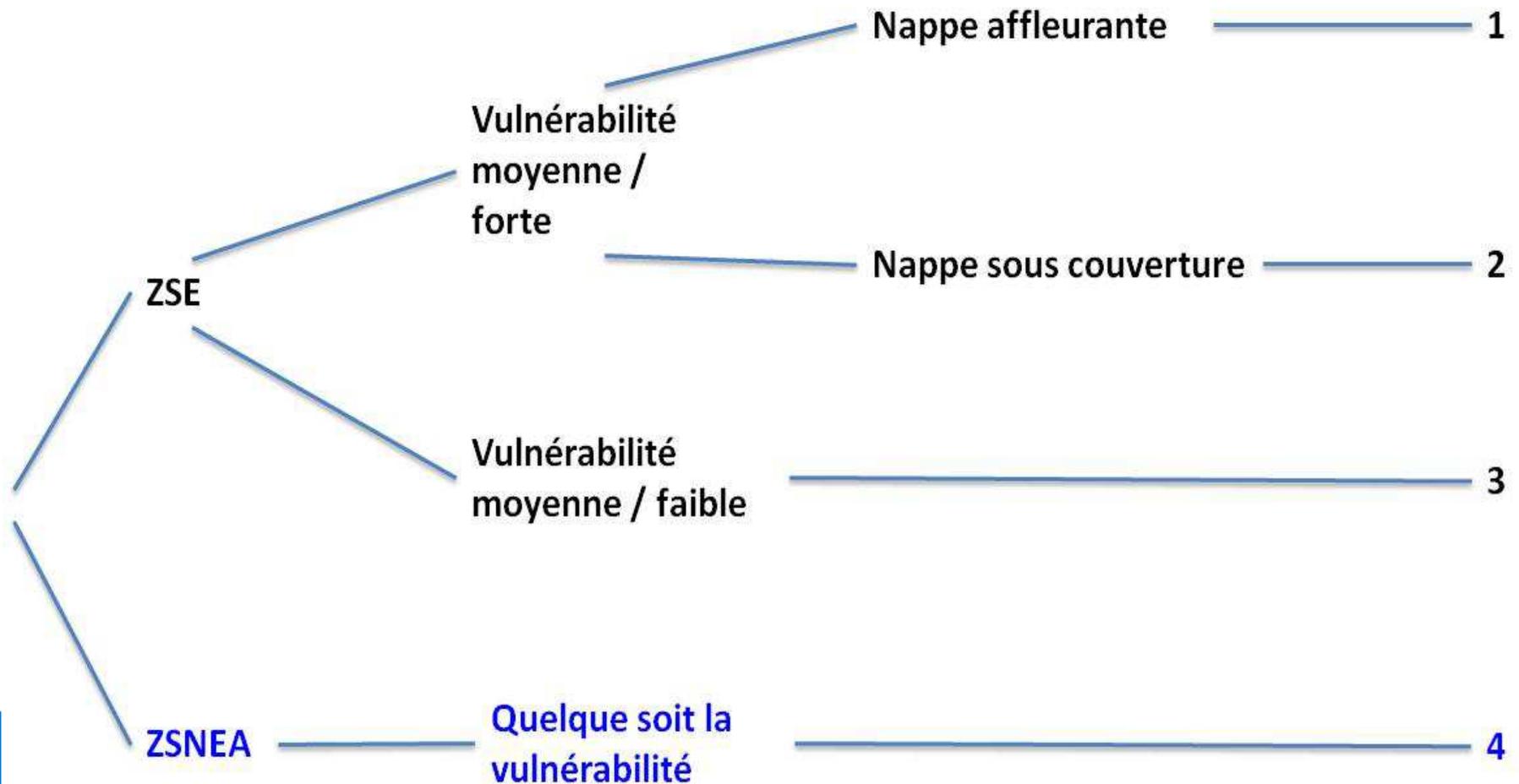
➤ Une élaboration concertée



3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Stratégies d'intervention

- Une élaboration concertée, **une typologie des zones**

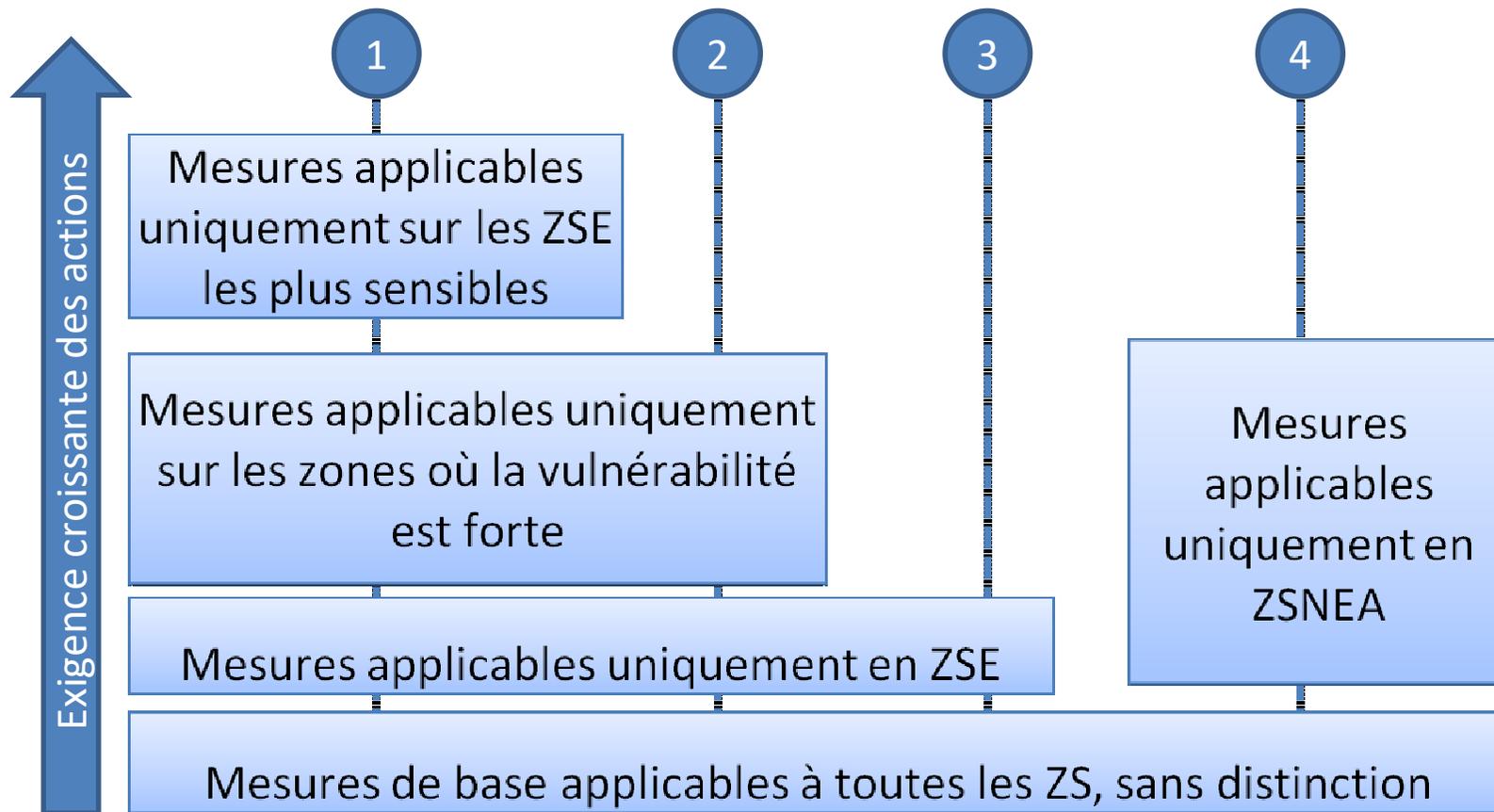




3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Stratégies d'intervention

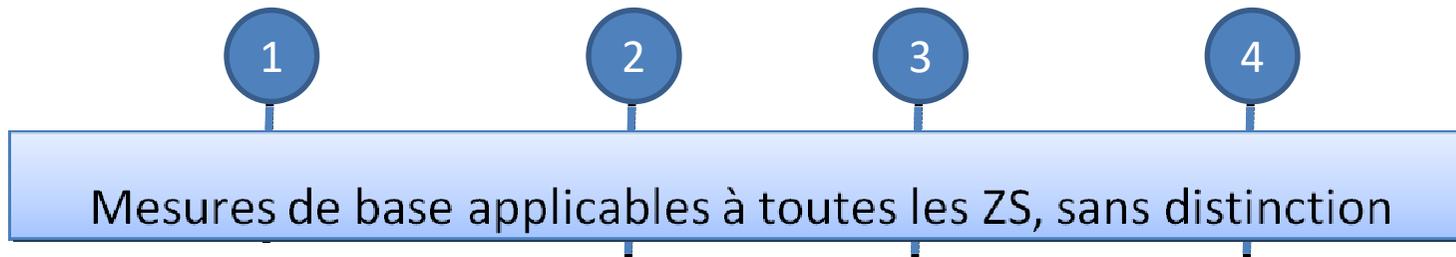
- Une élaboration concertée, une typologie des zones, **des mesures graduées**





3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Stratégies d'intervention



- 1 Communiquer les résultats de l'étude auprès des élus et des acteurs locaux
- 2 Porter à connaissance des zones de sauvegarde
- 3 Suivi de la qualité de l'eau dans les zones de sauvegarde
- 4 Elaborer, signer et mettre en œuvre une Charte Agricole et Forestière
- 5 Intégrer la localisation des zones de sauvegarde dans les documents de planification
- 6 Interdire tout nouveau forage domestique en zone de sauvegarde



3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Stratégies d'intervention

4

Mesures applicables uniquement en ZSNEA

- ZSNEA Bren
- ZSNEA Peyrins
- ZSNEA Beaumont Monteux
- ZSNEA Etoile
- ZSNEA Montoison
- ZSNEA Beaumont-les-Valence
- ZSNEA La Sone

- 7 Localiser l'emplacement de futurs points de prélèvement AEP
- 8 Protéger l'emplacement des futurs points de prélèvement AEP
- 9 Faire des préconisations sur les études d'impacts et les études d'incidence



3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Stratégies d'intervention

1

2

3

Mesures applicables uniquement en ZSE

- 10 Coordonner et valoriser les études BAC pour actualiser les ZSE
- 11 Prioriser l'inventaire et le diagnostic des forages domestiques
- 12 Mettre aux normes les forages domestiques existants
- 13 Maintenir ou augmenter les surfaces en prairies permanentes
- 14 Maintenir ou augmenter les surfaces boisées
- 15 Intégrer les prescriptions sur les ZSE dans les documents d'urbanisme
- 16 Vérifier l'application effective des servitudes dans les périmètres de protection



3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Stratégies d'intervention

1

2

Mesures applicables uniquement sur les zones où la vulnérabilité est forte

- 17 Mettre en conformité les installations de collecte des eaux pluviales
- 18 Sécuriser les rejets d'eaux pluviales
- 19 Mettre en conformité les stations d'épuration
- 20 Sécuriser les rejets des stations d'épuration
- 21 Généraliser les réseaux séparatifs plutôt qu'unitaires
- 22 Mettre aux normes les dispositifs d'assainissement non collectif (ANC)
- 23 Encourager l'amélioration des pratiques agricoles pour réduire les pollutions aux nitrates
- 24 Supprimer l'usage des produits phytosanitaires en zone non agricole
- 25 Réduire l'usage des produits phytosanitaires en zone agricole



3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

Stratégies d'intervention

1

Mesures applicables
uniquement sur les ZSE
les plus sensibles

- 26 Assurer une veille foncière sur les secteurs les plus sensibles
- 27 Mettre en place des baux environnementaux sur les parcelles acquises

ZSE Saint Uze
ZSE les Marais

ZSE Ecanières
ZSE Etournelles
ZSE Jabelins
ZSE Tricot

ZSE Combeaux
ZSE Mauboule
ZSE Couleures
ZSE Tromparents
ZSE Peyrus

ZSE Saint Marcellin
ZSE Chirouzes
ZSE Chantesse
ZSE Gonnardière

3. Rendu de l'étude des ressources stratégiques pour l'AEP

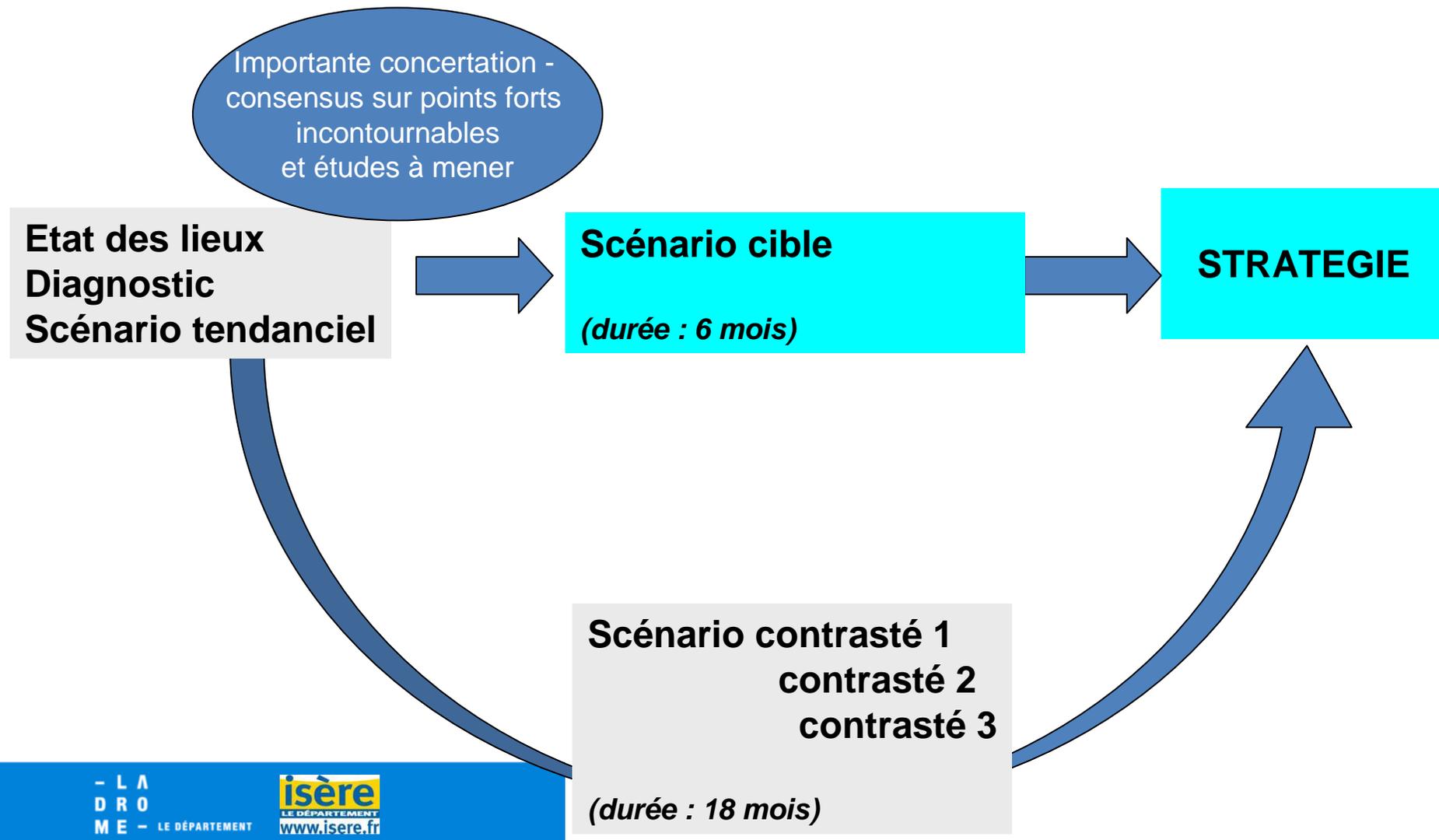
Stratégies d'intervention

Le SAGE : levier principal de mise en œuvre des mesures visant les ressources stratégiques

- Orienter les mesures vers les enjeux stratégiques du SAGE
- Identifier les mesures devant être traduites dans le Règlement du SAGE
- Dimensionner les mesures et en estimer les coûts
- Adapter la rédaction des mesures pour s'intégrer à la Stratégie



Changement de trajectoire et émergence d'un consensus



Les points clés du consensus

- Transversal
 - **Réaliser sous 3 ans une modélisation de la nappe molasse et ses liens avec cours d'eau et nappes alluvions, pour permettre simulations et arbitrages futurs**

- Monde AEP
 - Instauration des Zones de Sauvegarde pour les captages stratégiques actuels et futurs
 - Mise en œuvre des programmes d'action sur captages prioritaires et élargissement de la sensibilisation à toutes les ZS (exploitées et non exploitées)
 - Moratoire AEP en Drôme, et application des PGRE



Les points clés du consensus (suite)

- Monde agricole
 - Plaine de Valence : Sécuriser les apports du canal de la Bourne et permettre des stockages complémentaires
 - Galaure - Drôme des Collines : Moratoire, actualisation EVP et engagement d'un schéma irrigation
 - Sud Grésivaudan : diversifier les ressources en privilégiant l'Isère

- Monde industriels
 - maintenir les sites en règle au regard de la réglementation ;
 - inciter aux process économes en eau ;
 - lutter contre les décharges sauvages

- Monde environnement
 - Constituer un observatoire précis et partagé ;
 - S'engager concrètement dans la réduction des consommations d'eau pour tous les usagers : tant pour les habitants que les agriculteurs et industriels
 - Recensement et étude des ZH connectées ; reconquête des ZH en zone inondable.



➤ 4 GRANDES ORIENTATIONS

déclinées en **12 objectifs stratégiques**

détaillés en **42 mesures / pistes de travail**

➤ Les différents rôles du SAGE selon les actions

⇒ Préfiguration de la stratégie du SAGE

⇒ *NB : Des ajustements de 3 dispositions pour améliorer la prise en compte des difficultés quantitatives sur Galaure – Drôme des collines*



Quel rôle pour la CLE et la structure porteuse du SAGE ?

- **Maitre d'ouvrage**
- **Prescripteur**
- **Coordinateur**
- **Appui technique**
- **Initiateur**



4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

1.
Consolider et
améliorer les
connaissances

2.
Assurer une gestion quantitative durable
et équilibrée permettant la satisfaction
des usages dans le respect des milieux

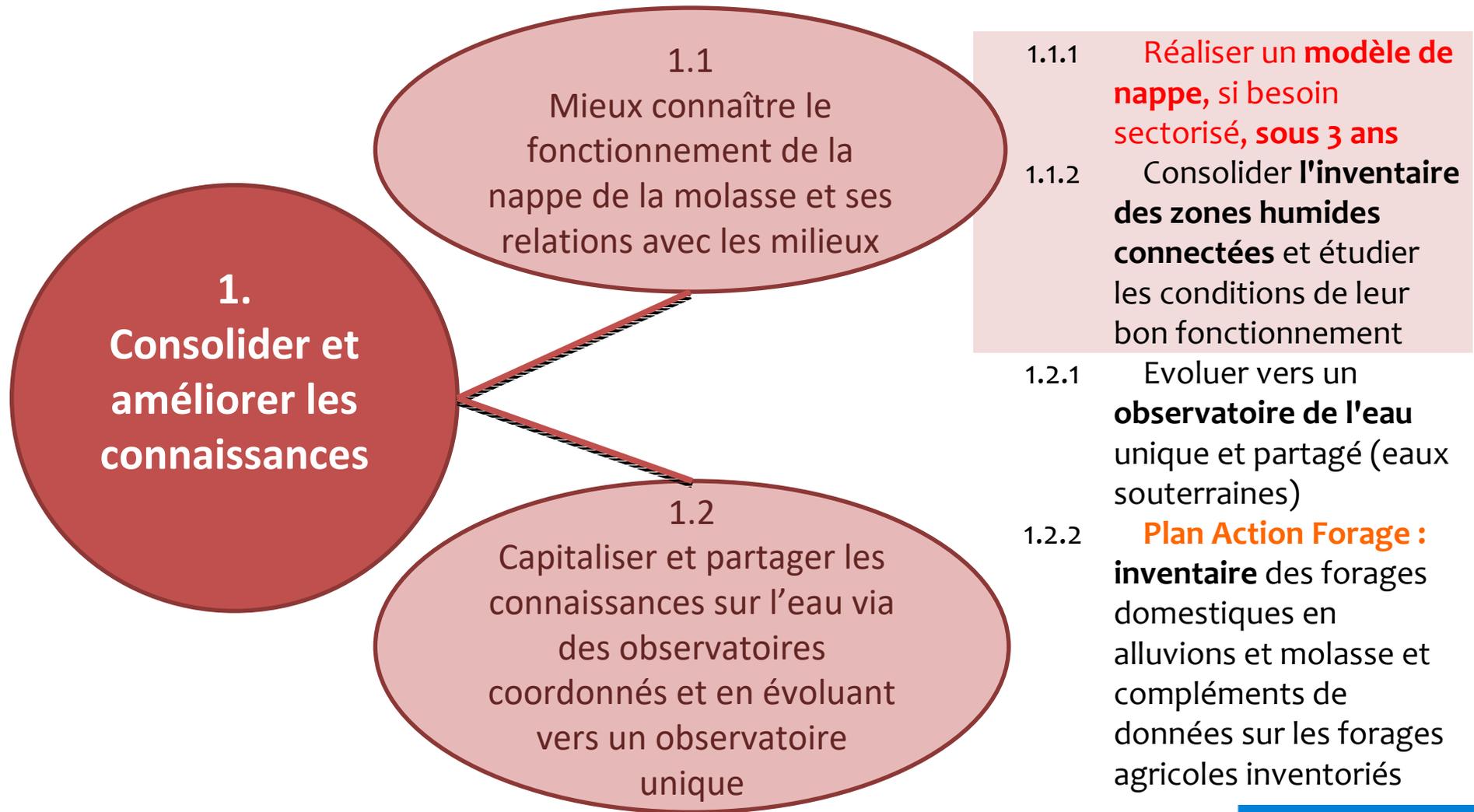
3.
Maintenir ou restaurer la qualité de la
ressource et des milieux

4.
Conforter la gouvernance partagée et améliorer l'information



4. Elaboration du SAGE

Scénario cible





4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

2.
Assurer une
gestion
quantitative
durable et
équilibrée
permettant la
satisfaction des
usages dans le
respect des
milieux

2.1 Préserver l'état
quantitatif des ressources
souterraines en favorisant
la recharge des nappes
superficielles et profondes

2.2 Préserver l'état
quantitatif des ressources
souterraines en optimisant
les prélèvements afin qu'ils
restent compatibles avec la
capacité de renouvellement
et le bon fonctionnement
des nappes

2.3 Sécuriser l'AEP

2.4 Pérenniser les usages
économiques : agricoles,
industriels et autres

- 2.1.1 **Limiter l'artificialisation** des sols et son impact sur la recharge des nappes
- 2.1.2 **Favoriser la recharge** en lien avec la gestion du risque inondation
- 2.1.3 **Favoriser la recharge** dans la gestion du territoire en zone rurale





4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

2.
Assurer une
gestion
quantitative
durable et
équilibrée
permettant la
satisfaction des
usages dans le
respect des
milieux

2.1 Préserver l'état
quantitatif des ressources
souterraines en favorisant la
recharge des nappes
superficielles et profondes

2.2 Préserver l'état
quantitatif des ressources
souterraines en optimisant
les prélèvements afin qu'ils
restent compatibles avec la
capacité de renouvellement
et le bon fonctionnement
des nappes

2.3 Sécuriser l'AEP

2.4 Pérenniser les usages
économiques : agricoles,
industriels et autres

2.2.1 Identifier les **volumes**
maximum prélevables **en eaux**
souterraines permettant de
maintenir les équilibres avec
les ESU, dans le respect des
milieux et des différents flux
de la molasse

2.2.2 Accompagner la **gestion**
concertée des prélèvements

2.2.3 Encourager la **sobriété des**
usages pour limiter les
prélèvements et s'adapter au
changement climatique

2.2.4 Privilégier les **reports** vers le
Rhône et l'Isère et étudier les
possibilités **de stockage** avant
de mobiliser les ESO

2.2.5 **Plan d'actions Forages :**
limiter le développement de
nouveaux forages dans les
secteurs en tension
quantitative



4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

2.
**Assurer une
gestion
quantitative
durable et
équilibrée
permettant la
satisfaction des
usages dans le
respect des
milieux**

2.1 Préserver l'état
quantitatif des ressources
souterraines en favorisant la
recharge des nappes
superficielles et profondes

2.2 Préserver l'état
quantitatif des ressources
souterraines en optimisant
les prélèvements afin qu'ils
restent compatibles avec la
capacité de renouvellement
et le bon fonctionnement
des nappes

2.3 Sécuriser l'AEP

2.4 Pérenniser les usages
économiques : agricoles,
industriels et autres

- 2.3.1 **Sécuriser les volumes** nécessaires à l'AEP en mobilisant les ressources les plus adaptées, en lien avec les PGRE
- 2.3.2 Engager la **réduction de consommations et la diminution des fuites** sur les réseaux
- 2.3.3 Instaurer les **Zones de Sauvegarde** pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
- 2.3.4 Inciter les collectivités à l'élaboration de **schémas directeurs AEP**



4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

2.
Assurer une
gestion
quantitative
durable et
équilibrée
permettant la
satisfaction des
usages dans le
respect des
milieux

2.1 Préserver l'état
quantitatif des ressources
souterraines en favorisant la
recharge des nappes
superficielles et profondes

2.2 Préserver l'état
quantitatif des ressources
souterraines en optimisant
les prélèvements afin qu'ils
restent compatibles avec la
capacité de renouvellement
et le bon fonctionnement
des nappes

2.3 Sécuriser l'AEP

2.4 Pérenniser les usages
économiques : agricoles,
industriels et autres

- 2.4.1 En lien avec les PGRE, **sécuriser les volumes nécessaires à l'irrigation** en mobilisant les ressources les plus adaptées :
Drôme des collines et Galaure, moratoire en ESO Plaine de Valence, canal de la Bourne et stockage Sud Grésivaudan, **ressource Isère et stockage**
- 2.4.2 Soutenir le développement d'une **agriculture économe en eau**
- 2.4.3 Intégrer les **besoins des industriels** dans les projets de territoire



4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

3. Maintenir ou restaurer la qualité de la ressource et des milieux

3.1
Préserver la
qualité des
ressources pour
l'AEP actuelle et
future

3.2
Viser le bon état
des masses
d'eau

3.3
Préserver les
zones humides
connectées

- 3.1.1 Veiller à la préservation de **la qualité des ressources stratégiques** pour l'alimentation en eau potable dans les ZSE et dans les ZSNEA
- 3.1.2 Conduire les programmes d'actions nécessaires sur les **captages prioritaires** visant à maîtriser et réduire les pollutions diffuses.
- 3.1.3 Veiller à l'instauration ou à l'actualisation des **Périmètres de Protection des Captages** sur tous les captages eau potable existants



4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

3. Maintenir ou restaurer la qualité de la ressource et des milieux

3.1
Préserver la
qualité des
ressources pour
l'AEP actuelle et
future

3.2
Viser le bon état
des masses
d'eau

3.3
Préserver les
zones humides
connectées

- 3.2.1 Encourager l'**amélioration des pratiques** visant à réduire les pollutions d'origine agricole, en particulier nitrates et pesticides
- 3.2.2 Lutter contre les **pollutions diffuses non agricoles** (transports, ANC, usages non agricoles des phyto)
- 3.2.3 Lutter contre les **pollutions ponctuelles** (points noirs assainissement collectifs, décharges sauvages, points noirs industriels)
- 3.2.4 Faire de la réduction des pollutions **l'affaire de tous** les acteurs du territoire, comme du grand public
- 3.2.5 **Plan Action Forage** - pour tout forage existant: s'assurer de la **conformité des forages** existants (une seule nappe captée, présence d'une cimentation annulaire...)
- 3.2.6 **Plan Action Forage** - pour tout forage futur: limiter les **risques de pollution par les nouveaux forages**
- 3.2.7 Préserver les **zones d'alimentation de la molasse**



4. Elaboration du SAGE

Scénario cible



- 4.1.1 Consolider le portage du SAGE dans **la durée** en impliquant les collectivités
- 4.1.2 Doter la CLE **de moyens** d'animation et de gestion et des outils nécessaire au suivi-évaluation
- 4.2.1 Assurer la prise en compte du SAGE **dans les SCOT, PLU et les stratégies territoriales**
- 4.2.2 Chiffrer les actions et solliciter les **aides financières** de tous les partenaires
- 4.2.3 Engager une réflexion sur des **fonds d'intervention** par usage ou inter-usage
- 4.2.4 Veiller à **l'équilibre financier durable et soutenable de l'irrigation** en diminuant ou maîtrisant les coûts de l'énergie, en lien avec le développement des énergies renouvelables



4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

3. Maintenir ou restaurer la qualité de la ressource et des milieux

3.1
Préserver la
qualité des
ressources pour
l'AEP actuelle et
future

3.2
Viser le bon état
des masses
d'eau

3.3
Préserver les
zones humides
connectées

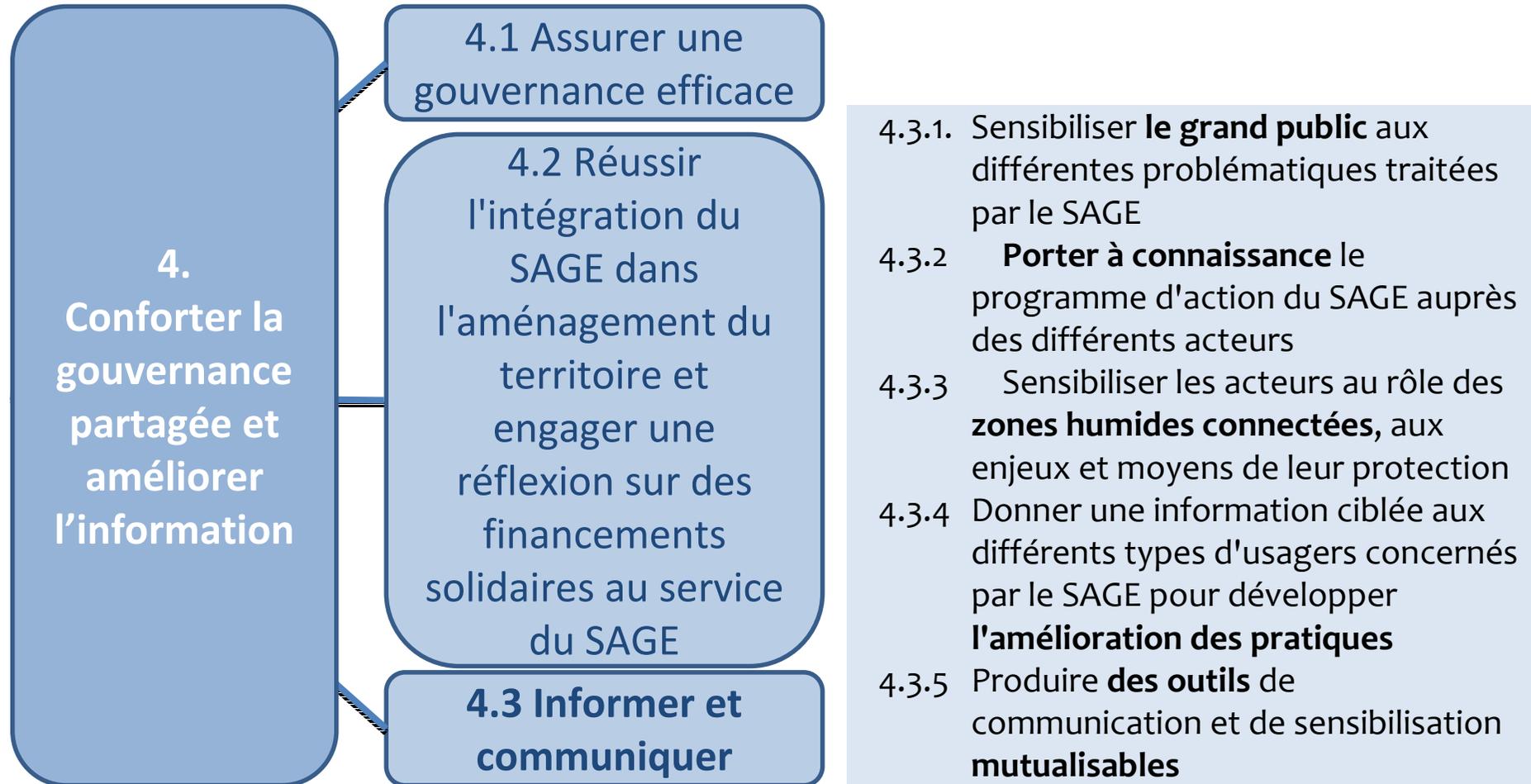


- 3.3.1 Intégrer **la protection** des zones humides connectées dans l'aménagement du territoire
- 3.3.2 **Soutenir la restauration ou la création** des zones humides connectées pour la recharge des nappes en lien avec les zones inondables



4. Elaboration du SAGE

Scénario cible





4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

1. Dans quelle mesure le scénario-cible permet-il de répondre aux enjeux du diagnostic ?

Enjeux identifiés par le diagnostic

Préserver l'équilibre quantitatif,
préparer et garantir les
développements futurs du territoire

Lutter contre les pollutions

Préserver les milieux aquatiques
connectés

Améliorer les connaissances

Gouvernance et financements

Information et communication

Orientations du scénario-cible

2. Assurer une gestion quantitative durable et équilibrée permettant la satisfaction des usages dans le respect des milieux

3. Maintenir ou restaurer la qualité de la ressource et des milieux

1. Consolider et améliorer les connaissances

4. Conforter la gouvernance partagée et améliorer l'information



4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

1. Dans quelle mesure le scénario-cible permet-il de répondre aux enjeux du diagnostic ?

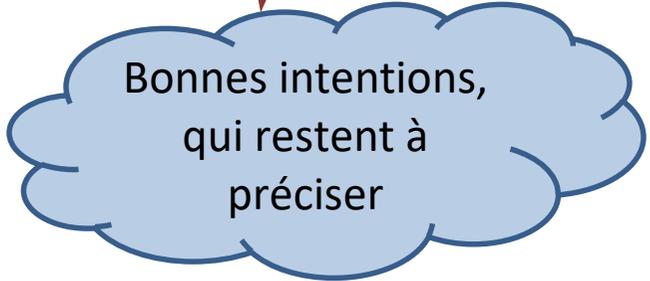
- Gestion quantitative et sécurisation des usages
- Liens entre quantité et qualité
- Recharge des nappes
- Plan d'Action Forages
- Connaissances

- Préservation des milieux aquatiques
- Communication
- Lutte contre les pollutions diffuses

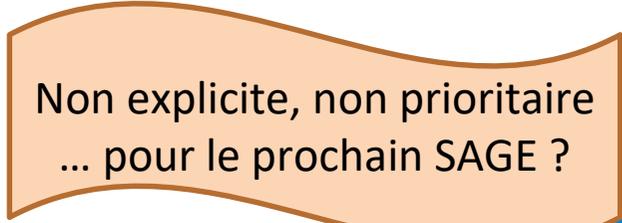
- Aspects économiques
- Problématique des pollutions émergentes



**Très bien pris
en main**



Bonnes intentions,
qui restent à
préciser



Non explicite, non prioritaire
... pour le prochain SAGE ?



4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

2. Dans quelle mesure le scénario-cible permet-il de répondre aux objectifs du comité d'agrément ?

« L'amélioration et la préservation de la **qualité des eaux**, notamment vis-à-vis des pollutions **agricoles** et par les pesticides »

« La préservation des **ressources stratégiques** pour l'alimentation actuelle et future en eau »

« La **gestion quantitative** des ressources souterraines, en lien avec les ressources superficielles »

« La maîtrise des impacts de **l'urbanisation**, en cohérence avec la disponibilité et la préservation de la ressource »

3. Dans quelle mesure le scénario-cible apporte-il une plus-value par rapport au scénario tendanciel ?

- Toutes les actions d'amélioration de la connaissance
- Toutes les actions en faveur de la recharge des nappes
- Sécurisation de l'usage AEP et industriel
- Toutes les actions visant les forages
- Toutes les actions de gouvernance et de financement
- Toutes les actions de communication

- Les actions « PGE » : gestion concertée, économies d'eau, ressources alternatives
- Sécurisation de l'usage irrigation
- Les actions « captages prioritaires » : pollutions diffuses
- Les actions « SCOT » : protection des zones humides

Plus value forte

Plus value
moyenne

Plus value faible



4. Quelles composantes du scénario-cible sont les plus efficaces ?

- Plan d'action forages
- Zones de sauvegarde pour l'AEP
- Communication
- Structuration de la gouvernance
- Orientation des financements et mutualisation des moyens



Règlement du SAGE



4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

Après l'évaluation ... des recommandations pour la Stratégie ?

- Mieux identifier ce qui fera l'objet d'une Règle
- Quantifier les objectifs
- Préciser les moyens (financiers, humains, portage politique)
- Ne pas oublier l'enjeu nitrates
- Mettre en avant les actions d'adaptation au changement climatique



SAGE
Bas-Dauphiné
Plaine de Valence

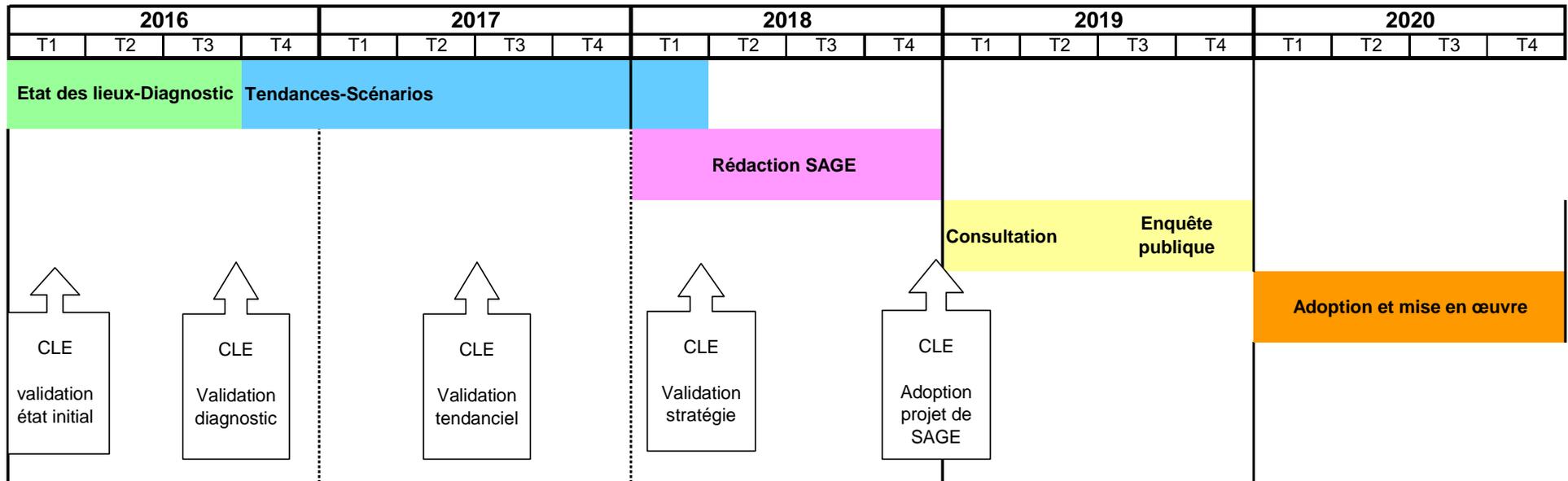
4. Elaboration du SAGE

Scénario cible

Délibération de la CLE Approbation du rapport Scénario cible



5. Calendrier 2018-2019





5. Calendrier 2018-2019

Janvier à mars 2018 : Rédaction premier jet de dispositions / règles

- ✓ priorités identifiées avec évaluation scénario cible
- ✓ travail en SECTEC(s) rédaction + 1ere analyse juridique

Bureau CLE - 30 janvier 2018 : examen stratégie, validation du programme de travail et intervention cabinet juridique pour le travail de rédaction

Bureau CLE – 20 février 2018 (si nécessaire) : examen stratégie

Commission Locale de l'Eau – 6 mars 2018 : adoption de la stratégie

Rédaction du SAGE - Mars à mai 2018 : 2 temps forts avec 2 séries d'ateliers

Comité d'agrément du bassin Rhône méditerranée – 8 juin 2018 :
présentation de la stratégie du SAGE



5. Calendrier 2018-2019

Inscription aux ateliers de rédaction

1ère série :

29 mars 9h00 – Atelier agriculture

04 avril 9h00 – Atelier industries carrières forages

05 avril 9h00 – Atelier AEP et Aménagement du territoire

06 avril 9h00 – Atelier asso de consommateur et environnement

2ème série :

19 juin 9h00 – Atelier quantité

21 juin 9h00 – Atelier qualité

26 juin 9h00 – Atelier gouvernance – financement – communication

28 juin 9h00 – Atelier forages



SAGE
Bas-Dauphiné
Plaine de Valence

6. Questions diverses